

Rennes le, Bains

Q714

JOURNAL

DES

BAINS DE RENNES,

CONNUS ANCIENNEMENT SOUS LE NOM DE

BAINS DE MONTFERRAND,

CONTENANT

*Un Aperçu topographique de ces Bains, un Précis
de leur analyse chimique, de leur vertu médi-
camenteuse, et des Observations médicales.*



N.º I.^{er},

CONTENANT LES OBSERVATIONS MÉDICALES
DES ANNÉES 1816, 1817 ET 1818.

A TOULOUSE,

De l'Imprimerie de JEAN-MATTHIEU DOULADOURE,
rue Saint-Rome, n.º 41.

1819.





JOURNAL

DES

BAINS DE RENNES.

PARMI les puissans secours que la nature offre à l'art de guérir, les eaux minérales occupent le premier rang : telle est l'opinion de tous les médecins célèbres. Dans les premiers âges de la médecine, elles ne furent connues que par les cures qu'elles produisaient. Ce ne fut que vers la fin du dix-septième siècle que Duclôs, et Boyle sur-tout, firent plusieurs heureuses tentatives pour découvrir leurs principes constituans. Depuis, une foule de chimistes distingués se sont livrés à de savantes et pénibles recherches, pour agrandir et perfectionner cette branche intéressante de la chimie.

Le propriétaire des bains de Rennes voulait mettre à profit le bienfait que la chimie pneumatique a rendu à la médecine, en le faisant tourner au soulagement de l'humanité, s'adressa au Nestor de la chimie française, à M. le comte Berthollet, l'un des quatre illustres auteurs de la nouvelle nomenclature. Ce savant chargea de cette opération son élève M. Julia, professeur adjoint, et préparateur en chef de chimie pharmaceutique à Paris; et M. Dominique Reboull, pharmacien-chimiste à Carcassonne, distingué dans cette science, et membre de plusieurs sociétés savantes. Ce fut le 12 fructidor an 13 que ces messieurs se rendirent sur les lieux, à Rennes, afin d'opérer avec plus de précision; et le résultat de leurs expériences fit l'objet de deux mémoires qui sont imprimés dans le tome 56 des *Annales de chimie*, et dans les *Journaux de médecine de Montpellier et de Paris* (1). Les eaux minérales de Rennes sont classées parmi celles qui sont les plus énergiques dans certaines affections. MM. Bouillon-la-Grange dans

(1) Leurs opérations terminées, ils remirent au propriétaire des bains une copie en forme de leur travail, signée des deux, pour être déposée dans les archives des bains, comme un témoignage toujours subsistant.

son Essai sur les eaux minérales, le docteur *Alibert* dans sa Matière médicale, et le docteur Ph. Patissier dans son Manuel sur les eaux minérales de la France, imprimé en 1818, ainsi que beaucoup d'autres auteurs, ont donné chacun un article très-intéressant sur ces eaux.

M. Julia donna au public, en 1814, une dissertation sur les eaux minérales de Rennes, divisée en quatre parties, dont la première contient un aperçu topographique et historique des bains de Rennes; la deuxième a pour but l'analyse chimique des eaux minérales de ces bains; la troisième offre une partie des observations médicales recueillies par lui; l'énumération des moyens propres à seconder ou augmenter l'effet salutaire de ces eaux, fait le sujet de la quatrième. Depuis cette époque, M. Julia se trouvant chargé d'un travail général sur les eaux minérales du midi de la France, s'est rendu aux eaux de Rennes, les a soumises à de nouvelles expériences, qui n'ont servi qu'à confirmer l'exactitude de l'analyse chimique déjà faite.

Le propriétaire des eaux de Rennes, convaincu par l'expérience que les réparations ne peuvent que servir beaucoup à augmenter les vertus de ces eaux, ne néglige aucun moyen pour en aider l'énergie et l'efficacité, par les améliorations et les embellissemens qu'il y fait faire toutes les années. Aussi les bains de Rennes offrent-ils à cette nombreuse société qui s'y rend annuellement, un séjour aussi agréable que commode. Il est curieux de voir la foule des malades qui viennent de toutes parts y chercher la santé. Les bains de Rennes sont le rendez-vous et la réunion de la bonne compagnie du département de l'Aude et des départemens circonvoisins.

La paraît le guerrier blessé dans les combats,
Par de longues douleurs racheté du trépas;
Il trempe un bras débile en une eau secourable,
Non comme dans le Styx pour être invulnérable,
Mais pour courir encore où le péril l'attend.
Je vois auprès de lui Lise se lamentant,
Rose décolorée, et qui vient languissante
Refleurer dans le sein de cette eau bienfaisante.

Le bain fort se trouve au rez-de-chaussée d'une vaste maison servant d'hôtel garni et de restaurat, sous le nom d'*Hôtel du bain fort* (1). Il est remarquable tant par la bonté que par la

(1) Les malades logés dans l'hôtel auront les heures de préférence pour se baigner, soit au bain doux ou de la reine, les trois sources étant sous la même direction.

distribution de ses eaux , sous le rapport médical et d'après les besoins des malades. Il y a des douches descendantes à volonté , pour la hauteur et le volume de l'eau , que l'on augmente ou diminue selon l'ordonnance du médecin ; une douche ascendante avec les mêmes dimensions ; une douche de pluie très-agréable et fort utile par les sensations qu'elle procure sur le corps du malade ; une douche d'injection pour les maladies internes , au moyen de laquelle on applique le remède local ; un bain de vapeur ou étuve dont tout le monde connaît l'utilité (voyez le Mémoire de Sanchez sur les bains de vapeur de Russie, *Mém. de la société de méd.*, tom. 3) ; le grand bain d'immersion dans lequel on plonge les paralytiques et les rhumatismeux dont la maladie a résisté aux eaux des autres sources (1).

Le bain de la reine n'a pas été négligé , il a reçu aussi les améliorations dont il était susceptible. Le nombre des cabinets de bains a été augmenté , et une buvette pour les hydropotes y a été construite. Une promenade agréable , placée devant ce bâtiment , vient d'être achevée. A la saison prochaine , le public y trouvera des amusemens variés.

L'on va commencer de construire cette année , à la source du bain doux , une grande bâtisse , dont la moitié renfermera plusieurs cabinets de bains à une et deux places ; et l'autre partie de ce bâtiment sera pour le service des bassins ou piscines , selon l'usage ancien. Des salles d'attente et de refroidissement y seront ménagées , pour éviter les inconvéniens graves qui résultent souvent du passage subit d'une température à une autre.

Pour satisfaire et instruire MM. les médecins et le public sur la vertu des eaux de Rennes , il est tenu un registre des cures les plus remarquables qui s'y opèrent ; elles sont recueillies et rédigées par M. le docteur Lignon , médecin de ces bains. (Ce registre demeure déposé entre les mains du propriétaire , qui se fait un plaisir de le montrer à ceux qui le désirent.) Et chaque trois ou quatre années il paraîtra un Journal renfermant le précis de ces observations médicales , ainsi que de celles que MM. les médecins et chirurgiens auront faites en leur particulier , s'ils veulent avoir la bonté de les communiquer au propriétaire , en les lui adressant aux bains. Il se fera un plaisir de les y faire insérer , chacune sous le nom du médecin qui les lui aura transmises.

(1) Lorsque le tremblement de terre eut lieu à Naples , les eaux du bain fort seulement restèrent troubles pendant huit jours.

APERÇU TOPOGRAPHIQUE

DES BAINS DE RENNES.

Les bains de Rennes, connus jadis sous le nom de bains de Montferrand, sont situés au département de l'Aude, arrondissement de Limoux (ancien diocèse d'Alet), à trois lieues de Limoux, six de Carcassonne, quinze de Narbonne, et huit de Perpignan en passant par la route de Caudiés et Saint-Paul. Quoique ce village soit situé entre deux chaînes de montagnes très-resserrées, il n'en offre pas moins un site agréable par la variété des objets qui s'offrent à la vue (1). Une petite rivière, appelée la Salz, divise le village en deux parties (2). On y trouve cinq sources d'eaux minérales, dont trois thermales et deux froides.

Eaux thermales.

1.° La première porte le nom de *bain fort*; elle sourd dans la grande auberge qui porte son nom, et qui est dans la partie du village qui se trouve à la droite de la rivière. La température de cette eau est au 41.^{me} degré du thermomètre de Réaumur. Elle jaillit au niveau de la rivière.

2.° Le *bain de la reine* sourd à la gauche de la rivière et au même niveau. Ce nom lui vient de ce que la reine Blanche, femme de *Pierre le Cruel*, fut guérie de la lèpre par les eaux de cette source (3). Sa température est égale au 32.^{me} degré du même thermomètre.

3.° *Bain doux* dit *des ladres*. Le nom de bain des ladres lui a été donné parce que les eaux de cette source possèdent de grandes vertus pour le traitement de la lèpre et de toutes les maladies psoriques. La température de cette source est aussi

(1) M. de la Bouisse, avantageusement connu par ses ouvrages poétiques, fut guéri par les eaux de Rennes d'une affection rhumatismale qui le faisait beaucoup souffrir. Inspiré par la reconnaissance et la beauté des lieux, il composa un voyage aux bains de Rennes, qui est plein d'esprit et de gaieté.

(2) Cette rivière prend son nom d'une source d'eau salée qui s'y jette une lieue au-dessus du village.

(3) Voy. la Dissertation de M. Julia sur les bains de Rennes, pag. 15 et suiv.

au 32.^{me} degré du même thermomètre. Elle jaillit à une élévation de huit mètres au-dessus du niveau de la rivière. Il n'y a dans ce moment que des bassins très-anciens. C'est à cette source que l'on a commencé la bâtisse nouvelle que j'ai indiquée sous ce nom, et qui sera finie pour la saison des eaux de 1820.

Eaux froides.

4.^o *L'eau du pont sourd* sous un pont sur lequel l'on passe avant d'arriver aux bains, à 100 mètres de l'eau de la reine. Elle est très-suivie.

5.^o *L'eau du cercle* est à 550 mètres au-dessus du bain fort, près d'un hameau appelé le Cercle ; elle est placée sur le penchant de la montagne, en vue de la partie la plus large et la mieux cultivée de la gorge. A la distance d'un jet de pierre de la source, l'on commence à sentir une odeur de fer bien prononcée, qui décèle la nature de cette eau. Le dépôt qu'elle forme par sa chute est semblable à du fer tout pur. Après qu'on l'a bue, elle laisse à la bouche le même goût que l'eau ferrugineuse factice (ou eau ferrée). C'est un fait dont tout le monde peut se convaincre en se transportant sur les lieux. Elle est classée au nombre des eaux martiales les plus prononcées.

Les bains de Rennes paraissent avoir été fréquentés même avant les Romains, puisqu'on y a trouvé plusieurs médailles celtiques. Astruc, Catel et Baille disent que ces bains sont les plus anciens de la province de Languedoc. Si l'on parcourt le territoire de cette commune, l'on trouve partout des traces de la magnificence romaine. Des inscriptions et une infinité de médailles qu'on y rencontre attestent le séjour des Romains dans ce pays. La première colonie qu'ils conduisirent dans les Gaules fut chez les Volces-Tectosages, qui habitaient cette contrée. Ce fut trois ans après celle de Carthage ; environ 200 ans avant Jésus-Christ.

La tradition vulgaire est que dans les environs des bains il existait jadis une ville. Suivant Astruc, la ville de *Redæ*, près de Carcassonne, était la capitale du *comitatus Redensis*, aujourd'hui le comté de Rasez. L'on ignore même jusqu'à la position de cette ville. M. Astruc pense que c'est au village des bains de Rennes qu'on peut la fixer. Sa situation convient. Rennes est dans le Rasez ; le nom est le même, puisque Rennes vient de *Redenæ*, diminutif de *Redæ*. Les médailles

et les traces d'antiquité qu'on trouve en cet endroit portent à le croire.

S'il a existé une ville aux environs des bains de Rennes, elle devait être antérieure aux Romains. La grande quantité d'urnes de terre argileuse que l'on y a trouvées, renfermant des cendres et des morceaux d'os humains mal brûlés, indiquent qu'elles étaient celtiques, puisque l'on sait que cette coutume des peuples asiatiques de brûler leurs morts ne s'introduisit chez les Romains que du temps de Sylla et jusques au règne d'Antonin. D'ailleurs, le luxe était si grand chez ce peuple magnifique en tout ce qu'il faisait, qu'il aurait dédaigné d'en employer d'une matière aussi commune. Le marbre, le porphyre, le verre, le plomb, l'argent ou l'or, étaient les seules matières dignes d'eux. M. Delmas, ancien curé des bains de Rennes, dit dans un mémoire qu'il écrivit en 1709 (1), et que l'on a recueilli après sa mort, que le nombre des médailles que les paysans trouvaient était tel, qu'ils les vendaient aux chaudronniers au poids du cuivre. Ce respectable pasteur avait fait une collection magnifique d'antiquités, qu'après sa mort ses héritiers vendirent à un moine de Sorèze. Malheureusement de tant de richesses il ne nous reste que le nom de celles que son mémoire indique, et le regret de les avoir perdues. En voici le catalogue.

Médailles d'or.

- 1.° LUCIUS PLANCUS perfectus cum ureo, et ex altera parte, victoria alata Caius Dictator perpetuus.
- 2.° PUBLIUS CLAUDIUS *Marci* filius, cum septem planetis, sole radiante ex una parte, et ex altera luna crescente, Clodiæ familiare.

Ces deux médailles sont d'un or très-pur.

- 3.° GODEFROI DE BOUILLON, Roi de Jérusalem, avec Saint Jean d'un côté, et de l'autre une grande fleur de lis.

Médailles d'argent.

- 1.° RAPTUS SABINÆ, cum capite Roma.
- 2.° CASTOR ET POLLUX, equites.
- 3.° ANTONIUS Triumvir reipublicæ.

(1) Ce manuscrit, qui a été communiqué par M. Julia à la société celtique de France, est rentré entre les mains du propriétaire des bains, qui l'a placé dans les archives desdits bains.

- 4.° CESAR AUGUSTUS , divus pater patriæ.
- 5.° TIBERIUS CESAR , Pontifex maximus.
- 6.° NERO JOVE , cum custode.
- 7.° VESPASIANUS , Imperator.
- 8.° JULIUS AUGUSTUS , Imperator.
- 9.° GORDIANUS PIUS , Imperator.
- 10.° Une petite médaille représentant d'un côté un éléphant , et au-dessous le mot *Cesar* ; et de l'autre une hache de victimes et autres instrumens de sacrifice. Il paraît que César fit frapper cette médaille lorsqu'il n'était encore qu'Augure et Pontife. M. Delmas fait aussi mention de plusieurs médailles *Sarrasines* , sans figures ni lettres , mais avec certains caractères ; il parle encore de quelques médailles espagnoles.

Médailles en bronze.

- 1.° CESAR AUGUSTUS , Pontifex maximus , in medio senatûs.
- 2.° DIVUS AUGUSTUS pater patriæ , cum aquila volante , globo insidente.
- 3.° IMP. DIVI FILII , cum capitibus Augusti et Agripæ coronatis. Corona rostrata cum crocodilo catena ligato ad palmam , corona et vexilla colonia nemantina.

On en trouve beaucoup de ce genre , ainsi qu'une autre ,
Cum navi et corona.

- 4.° AUGUSTUS PATER PATRIÆ , ex altera parte templum Providentiæ.
- 5.° CESAR AUGUSTUS , arcus triumphalis cum duabus victoriis.
- 6.° TIBERIUS , cum arcu triumphali.
- 7.° T. CLAUDIUS Cesar Augustus.
- 8.° CAIUS CESAR , cum Vestâ.
- 9.° CLAUDIUS , cum Pallade.
- 10.° NERO , cum victoria alata , mundum sustentans.
- 11.° DOMITIANUS Augustus , cum spe.
- 12.° IMP. DIOCLETIANUS , conservator Jovi , dextera hastam , sinistra fulmen.
- 13.° La même , cum genio populi Romani.
- 14.° FAUSTINA Augusta , cum Deo salutis sedenti dexterâ.
- 15.° JUSTINA Augusta Julia Antonia.
- 16.° CLAUDIUS , cum Pallade.
- 17.° GORDIANUS PIUS.

18.° GRATIANUS, cum victoriâ captivam sustentans.

19.° Une médaille exprimant un vœu qu'on faisait à *Esculape* pour la santé d'*Auguste*, qui était malade à Narbonne.

Ces diverses médailles ont été trouvées dans la commune des bains : elles ne sont donc point l'ouvrage des *Paduan*, des *Parmezan* ni des *Cartron*.

Les enfans de la famille de Fleury n'ayant pu avoir ces restes précieux de l'antiquité, qu'ils ont appris avec peine être passés en des mains étrangères, ont tâché de réparer cette perte, en achetant aux paysans, depuis quelques années, toutes les médailles et pièces de monnaie qu'ils ont trouvées en travaillant la terre. Ce moyen, quoique tardif, a cependant produit un bon effet ; car, malgré que tout s'épuise avec le temps, et qu'il fût si naturel de craindre de n'avoir plus que des restes insignifiants, le propriétaire actuel des bains a cependant réussi à réunir une collection de médailles et pièces anciennes, qui offre assez d'intérêt pour les connaisseurs en ce genre. M. Alexandre Du Mège, à qui l'on s'est adressé pour en connaître le mérite, les a classées dans un catalogue explicatif très-intéressant. À toutes ces médailles et pièces de monnaie anciennes, l'on a joint ce qu'il a été possible de rassembler de plus curieux en fait d'antiquités du pays. Ce cabinet naissant sera augmenté toutes les années des nouvelles découvertes qui s'opéreront, et que l'on recueillera avec soin.

Lettre de M. Alexandre DU MÈGE, ex-Ingénieur militaire, Membre de la Société des Antiquaires de France, de la Société des belles-lettres et arts de Tours, de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, etc., etc., sur les Antiquités du village des Bains de Rennes, à M. de Fleury, propriétaire de ces bains.

MONSIEUR,

LES MONUMENS ont souvent suppléé au silence de l'histoire ; nous leur devons des notions précieuses que l'on aurait cherchées en vain dans les écrits de l'antiquité. Ils fixent avec certitude la position des villes et des lieux célèbres : ils en font connaître d'autres dont le nom était plongé dans l'oubli. C'est seulement avec l'aide de ces vénérables restes qu'on peut dis-

siper les ténèbres qui enveloppent nos origines, et déterminer l'ancien état des provinces celtiques. Nous leur devons en ce moment la connaissance d'une habitation antique, qui paraît avoir joui de quelque considération lorsque les Gaules étaient sous la domination romaine.

Le village de Rennes, situé au sud de Carcassonne, et célèbre par ses eaux minérales, a offert aux archéologues des objets qu'ils n'auraient pas dû dédaigner. Une tradition vulgaire annonce que dans les lieux voisins de ces bains il existait jadis une ville (1). Astruc (2) croit retrouver à Rennes une ancienne cité nommée *Rhedæ* ou *Rhedum*, qui aurait donné son nom à l'ancien comté de Rasez, *Comitatus Redensis*. Sage dit aussi (3) que les anciens titres de Montferrand, qui est le lieu le plus proche des bains, font mention de *Rhedum* ou *Rhedæ*, nom que les auteurs ont traduit par *Rhasez*. « Ne pourrait-ce pas être cette ville, ajoute Sage, qui aurait imposé le nom au pays, et ne pourrait-on pas avoir donné à ce lieu le nom de *Rennes* par une corruption de langage assez ordinaire en pareille matière ? » Astruc dit à ce sujet : « La situation convient, car le village de Rennes est dans le Rhasez, et le nom est le même, puisque *Rennes* vient de *Redenæ*, diminutif de *Redæ*. » Quoi qu'il en soit, il est certain que les bains de Rennes furent connus des Romains et embellis par leurs soins. Catel a rapporté une ancienne inscription découverte dans ce lieu (4). On y a trouvé et l'on y trouve encore tous les jours des médailles en or, en argent et en bronze (5). Vous m'avez fait l'honneur de m'en confier un grand nombre, et nous nous occuperons bientôt de ces monumens. Catel, dans son *Histoire des Comtes de Toulouse* (6), parle deux fois de

(1) *Dissertation sur les Eaux minérales connues sous le nom de bains de Rennes*, par M. Julia, pag. 17 et suiv.

(2) *Histoire naturelle du Languedoc*.

(3) *Mémoire sur l'Histoire et la nature des bains de Rennes*. M. SS.

(4) Après les bains de Balaruc viennent les bains de *Regnes*, au diocèse d'Alet, non loin de la ville de Limoux, lesquels, si on avait égard à l'antiquité, mériteraient le premier rang. Les mesures, anciennes inscriptions et urnes qui s'y trouvent, nous témoignent assez que ces bains ont été fréquentés par les anciens. On voit encore dans l'église dudit lieu cette ancienne inscription romaine, qui a été autrefois tirée des anciens bâtimens qui étaient autour de ladite fontaine : C. POMPEIUS QVARTVS P. A. M. SVO.

(5) Sage, *Dissertation citée*. Julia, *Dissertation sur les Eaux minérales, etc.*, pag. 19-21.

(6) Pag. 75, 76, 130.

Rhedæ, et du *Pagus Reddensis*. Il fixe la place de cette contrée au delà de Carcassonne, dans le pays connu sous le nom de Rasez. Il rapporte à ce sujet un passage de Théodulphe (1), donné aussi par Astruc (2). Dans les *Mémoires sur l'Histoire du Languedoc* (3), le même savant a donné des détails sur les bains de *Rennes*, qu'il nomme *Regnes*. Il rapporte une inscription romaine placée dans l'église de ce village. On peut voir son chapitre sur le diocèse d'Aleth (4), chapitre dans lequel il fait aussi une mention expresse du *Pagus Reddensis*. Dans un mémoire lu à l'académie des sciences de Toulouse en 1746, et encore manuscrit, M. Sage décrit de la manière suivante les ruines des bains de *Rennes*, ou de l'ancienne *Rhedæ*.

« Quoique les Gaulois qui ont habité ce pays fissent usage des bains, on est cependant plus porté à croire que ceux dont nous parlons sont l'ouvrage des Romains. Tout ce qui reste dans les environs, tout ce qu'on remarque dans les différentes sources, nous apprend qu'elles n'ont pas été dans tous les temps aussi négligées qu'elles le sont aujourd'hui. On ne trouve à la vérité que des ruines bien informes, des restes de bâtimens presque méconnaissables; mais il y en a pourtant assez pour faire conjecturer qu'il y a eu une ville dont on voit encore une partie des édifices. Ce pays est enfermé dans le haut Rhasez; car, selon les auteurs modernes, l'ancien comté de Rhasez s'étendait sur tout ce qu'on appelle aujourd'hui le Rhasez qui dépend, pour le spirituel, du diocèse de Narbonne, et sur une partie de celui d'Aleth, dont le reste était compris dans le comté de Fenouillèdes. Ces auteurs prétendent qu'il y a eu une ville, qu'on ne trouve pas depuis long-temps. Les anciens titres de Montferrand, qui est le lieu des bains, font mention de *Rhedum* ou *Rhedæ*. Les auteurs que je viens de citer l'ont traduit par *Rhasez*. Ne pourrait-ce pas être cette ville, qui ne se trouve plus, qui aurait donné le nom au pays, et ne pourrait-on pas avoir donné à ce lieu le nom de *Rennes* par une corruption de langage assez ordinaire en pareille matière ?

» Quoi qu'il en soit, il n'y a pas d'apparence que les Gaulois se soient piqués de construire d'aussi somptueux édifices qu'il

(1) *In Parænesi ad judices*.

(2) *Mémoires pour l'Histoire naturelle du Languedoc*, pag. 190.

(3) Pag. 56.

(4) Pag. 328, 329.

paraît y en avoir eu pour les bains. Ils se font sur-tout remarquer à la source de *la reine*. Nous présumons que les eaux de Montferrand ont servi aux mêmes usages auxquels les Romains les employaient. Personne n'ignore que leurs bains étaient composés de plusieurs chambres, dans lesquelles ils faisaient conduire les eaux par des canaux de plomb : aussi distingue-t-on encore à la source de la reine les marques des petites chambres qui formaient sans doute des appartemens. On y a trouvé des restes de canaux de plomb. On y découvre encore de temps en temps de petites pièces de marbre rangées à la mosaïque, et incrustées sur des pierres avec un fort ciment. On y trouve quelquefois de grosses pièces de marbre blanc et noir, qu'on y a infailliblement transporté, car il n'y a point de semblables carrières dans ce pays (1) ; de grosses pièces de briques d'environ un pied de long et de quatre travers de doigt d'épaisseur, avec une espèce de crochet à une extrémité, à peu près semblables à ces tuiles plates à crochet dont on recouvre nos pigeonniers. On y découvre d'autres espèces de pierres rondes de huit pouces de circonférence, qui se partagent aisément en quatre portions égales, et que l'on croirait destinées à faire des compartimens. On y remarque des coquillages de plusieurs espèces incrustés sur des murs, à peu près comme nous faisons dans nos jardins pour la construction des grottes.

» Le prédécesseur du curé du lieu de Montferrand avait non-seulement ramassé chez lui la plupart des monumens dont nous venons de parler, mais encore d'autres antiques curieuses, comme une lampe sépulcrale dont les Romains se servaient, et que j'ai vue dans le cabinet de feu M. le président de Caulet, antiquaire recommandable ; à qui le curé l'avait donnée ; des urnes de terre, dont les unes étaient entières et les autres à demi rompues : parmi les premières, j'en ai vu qui contenaient encore des cendres avec lesquelles on les avait tirées de la terre. »

M. Sage a tenté d'expliquer l'inscription découverte à Rennes ; mais ses recherches, ses conjectures n'ont pro-

(1) Depuis que M. Sage a écrit ce mémoire, on a découvert, dans les montagnes voisines, plusieurs carrières de marbre, dont les échantillons ont été vus et analysés par M. Brochin, ingénieur en chef des mines du département de l'Aude. (*Dissertation de M. Julia sur les Eaux minérales de Rennes, 1814.*)

duit aucun résultat satisfaisant : ce monument est sépulcral.

Les médailles trouvées en grand nombre dans le village de Rennes annoncent une habitation considérable, et existante au moins depuis les premiers Césars jusqu'à la chute de l'empire romain. Il serait même possible de conjecturer que la fondation de ce lieu remonte à une plus haute antiquité : des monumens numismatiques serviraient même à justifier cette opinion, qui a été émise par MM. Delmas et Sage.

On doit distinguer parmi ces médailles celles qui ont été frappées dans la péninsule, et qui appartiennent aux peuples celtibériens. Quelques savans croient qu'elles sont antérieures à la conquête de l'Espagne par les Romains. Cette opinion ne doit pas s'appliquer à tous ces monumens ; mais elle peut néanmoins être adoptée relativement à une grande partie de ces médailles précieuses, sur lesquelles tant d'archéologues ont écrit, et en général avec si peu de succès.

Dans le nombre des médailles que vous avez trouvées à Rennes, il y en a quelques-unes de celtibériennes.

La première offre une tête inconnue ; on voit au revers un cheval courant, un croissant paraît au-dessus de la tête du cheval.

La seconde peut paraître plus intéressante, parce qu'elle offre une inscription en caractères celtibériens ; mais l'explication de ces caractères offre de grandes difficultés.

Le meilleur ouvrage que l'on ait publié sur ces médailles est celui de Don *Louis-Joseph Valasquez* ; son système d'explication a été fortement combattu, mais cependant il est encore le seul que l'on puisse suivre avec quelque certitude.

Selon lui, la première lettre de l'inscription de votre médaille est un *oméga* ; le second, un *gamma*, etc. On voit que cet auteur explique par le grec les caractères gravés sur les médailles celtibériennes.

Les médailles consulaires ne sont pas rares à Rennes. Il paraît, par les recherches de MM. Delmas et Sage, que l'on en a découvert un certain nombre dans ce village. Mais les impériales y abondent, et je ne doute point que vous ne puissiez en former en peu de temps une suite complète. Celles que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer sont nombreuses. Voici la note des princes dont on y trouve les images.

JULES CÉSAR.
 AUGUSTE.
 CAÏUS CÉSAR.
 TIBÈRE.
 CALIGULA.
 CLAUDE.
 NÉRON.
 VESPASIEN.

DOMITIEN.
 TRAJAN.
 ADRIEN.
 ANTONIN PIE.
 MARC-AURÈLE.
 ALEXANDRE SÉVÈRE.
 VALÉRIEN.
 CONSTANTIN.

Il faut ajouter aux noms de ces empereurs ceux de ces princes dont les médailles ont été vues à Rennes par MM. Delmas et Sage. Ils citent celles de Commode, des Gordiens, de Gallien, de Dioclétien, de Maximien, de Tetricus, etc.

Presque chaque année plusieurs conseillers du parlement de Toulouse allaient passer le temps des vacances à Rennes. MM. de Carbon et de Montégut, si avantageusement connus par leur amour pour la science numismatique, ont rapporté de Rennes une grande quantité de médailles qui faisaient l'ornement de leurs cabinets. L'abbé Bertrand, antiquaire recommandable, avait rassemblé, lors de son voyage à Rennes, plus de quatre cents médailles en or, en argent et en bronze. Un heureux hasard m'a procuré, il y a peu de temps, huit de ces médailles. Elles sont en général peu recherchées; mais elles servent à prouver que l'ancienne *Rheda* était considérable autrefois, puisque l'on y trouve tant de preuves d'un commerce suivi ou d'une riche habitation.

La première de ces médailles est celtibérienne. On voit d'un côté une tête d'homme; au revers, un cavalier portant une branche de laurier; au-dessous, quelques caractères celtibériens.

La seconde est de l'empereur Gordien.

Six autres sont de l'empereur Gallien. Les revers sont différents. On voit sur l'un une biche; l'autre offre le centaure tenant une lyre, et la légende : APOLL. CONS.....; le troisième, une figure militaire, et les mots : VIRTUS AVGVST.....; le quatrième, la fortune, avec la légende : FORTVNA REDVX; le cinquième, la victoire tenant une couronne, les mots abrégés : VICTOR. AVG.; le sixième enfin présente la figure de la paix, et les mots : PAX AVG.

Les médailles découvertes à Rennes offrent quelquefois, dans les trois métaux, des revers rares, et recherchés par tous ceux qui cultivent la science numismatique.

Beaucoup de monnaies anciennes découvertes dans le même lieu , et que vous conservez dans votre cabinet , annoncent que dans le moyen âge les bains de Rennes n'ont pas cessé d'être fréquentés.

Ce lieu pittoresque offre encore aux archéologues de nombreuses preuves de son antiquité ; des urnes en terre cuite semblables à celles que l'on trouve dans toute l'Italie et dans la Gaule , des substractions de bâtimens , des restes de mosaïques , des vases , et quelques petits meubles.

Parmi les objets antiques que vous avez retrouvés dans ce village , j'ai particulièrement remarqué le style , les fibules en bronze , la flûte , etc.

Lorsque l'on découvre une longue série de monumens dans un lieu , que ces monumens sont de diverses sortes , qu'ils attestent un long usage , on en conclut que ce lieu a été anciennement habité ; et , selon le caractère des monumens , on désigne le peuple qui a possédé cette habitation. Les objets découverts à Rennes sont presque tous romains ; on doit donc en conclure , qu'après la conquête des Gaules , les vainqueurs ayant découvert les vertus des eaux minérales de *Rhedæ* , ou en étant prévenus par les Gaulois , y formèrent un établissement considérable , et qui sans doute fut renommé. Il est possible qu'il y ait eu quelques habitations réunies dans ce lieu , ou dans le voisinage , avant l'entrée des légions du peuple-roi dans la Celtique ; les médailles celtibériennes que l'on trouve à Rennes pourraient porter à croire qu'en effet ce lieu n'était pas désert , et avait même quelque commerce à une époque antérieure. Mais je pense que ce ne fut que sous l'influence des magistrats romains que Rennes , ou si l'on veut l'ancienne *Rhedæ* , parvint à un haut degré de splendeur. Vos soins , vos recherches , lui rendront sans doute un lustre qui sera plus durable que celui qu'elle avait acquis ; et , tandis que vos sources bienfaisantes dissiperont les infirmités humaines , vous enrichirez la science archéologique , en réunissant , en conservant les monumens de la vénérable antiquité qui s'offriront à vos regards dans ce lieu que vous vous plaisez à embellir.

J'ai l'honneur d'être , Monsieur , etc.

ALEXANDRE DU MÈGE.